



Fiches



Population



## Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 2.1 Démographie

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la France compte 66,99 millions d'habitants, dont 64,86 millions en métropole et 2,13 millions dans les cinq départements d'outre-mer. Au cours de l'année 2016, la population a augmenté de 265 000 personnes, soit +0,4 %, comme en 2015. La population continue ainsi de croître mais plus modérément ces deux dernières années que précédemment. Comme par le passé, cette croissance est essentiellement portée par le **solde naturel** (+198 000), même si celui-ci est inférieur de 7 000 personnes à celui de 2015 et devient ainsi le plus faible enregistré depuis 1976. Le **solde migratoire** est estimé à +67 000 personnes en 2016. Comme par le passé, il participe moins que le solde naturel à l'augmentation de la population française.

En 2016, 785 000 bébés sont nés en France, soit environ 14 000 de moins qu'en 2015 (-1,7 %). Cette baisse s'explique par la diminution de la population féminine en âge de procréer et par la baisse de sa fécondité. Le nombre de femmes de 20 à 40 ans, les plus fécondes, décroît en effet depuis le milieu des années 1990 : en 2016, elles sont 8,4 millions contre 9,2 millions en 1996. Par ailleurs, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** est en légère baisse pour la deuxième année consécutive. Il s'établit à 1,93 enfant par femme en 2016, contre 1,96 en 2015 et autour de 2,00 entre 2006 et 2014. Durant cette période de stabilité, la baisse de la fécondité des jeunes femmes, âgées de 15 à 29 ans, était compensée par l'augmentation de celle des femmes âgées de 35 ans ou plus. Ce n'est plus le cas en 2015 et 2016 : le recul de la fécondité des femmes de 25 à 29 ans s'est accentué et la fécondité des femmes de 35 ans ou plus s'est stabilisée. En 2016, l'âge moyen à l'accouchement

se maintient à 30,4 ans comme en 2015 ; il a progressé de 0,7 an depuis 2006.

En 2016, la France a enregistré 587 000 décès, soit une diminution de 7 000 (-1,1 %) par rapport à 2015. Cette légère baisse est cependant loin de compenser la très forte hausse de 2015 (+34 400), due en partie au long épisode grippal au premier trimestre et à une période caniculaire en juillet. Ces deux dernières années se situent en effet dans la tendance à la hausse du nombre de décès amorcée au début des années 2010, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du *baby-boom* à des âges de forte mortalité.

En 2016, l'**espérance de vie à la naissance** progresse de nouveau après avoir reculé en 2015 ; celle des femmes retrouve son niveau de 2014 et celle des hommes s'accroît de 0,1 an par rapport à 2014. Dans les conditions de mortalité de 2016, un homme vivrait en moyenne 79,3 ans et une femme 85,4 ans. L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes continue de se réduire : il atteint 6,1 ans en 2016 contre 7,1 ans en 2006.

L'espérance de vie à 60 ans repart elle aussi à la hausse en 2016 après la baisse de 2015. À cet âge, en 2016, une femme vivrait en moyenne 27,6 ans (c'est encore 0,1 an de moins qu'en 2014), et un homme 23,2 ans (soit 0,1 an de plus qu'en 2014).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la France compte 24,5 % d'habitants âgés de moins de 20 ans, 56,3 % d'habitants âgés de 20 à 64 ans et 19,2 % d'habitants âgés de 65 ans ou plus. Si la part des jeunes est stable, celle des seniors a augmenté de 3 points en dix ans. La progression s'accélère depuis 2011, année où la première génération nombreuse du *baby-boom* (née en 1946) a atteint 65 ans. ■

### Définitions

Le **solde naturel** désigne la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Le **solde migratoire** désigne la différence entre les entrées et les sorties du territoire.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** correspond à la somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération fictive de femmes qui auraient pendant leur vie féconde (15-50 ans) les taux de fécondité par âge de l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** mesure la durée de vie moyenne ou l'âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

### Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2016 – À nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016 », *Insee Première* n° 1630, janvier 2017.
- « 594 000 personnes décédées en France en 2015 – Plus de décès hivernaux qu'en 2014 », *Insee Focus* n° 65, octobre 2016.
- « En 2015, un nouveau-né sur vingt a une mère de 40 ans ou plus, comme en 1948 », *Insee Focus* n° 64, septembre 2016.
- Voir :  *fiches 5.3 et 6.1.*

# Démographie 2.1

## 1. Évolution générale de la situation démographique

en milliers

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement <sup>1</sup>
1995	59 281	759,1	540,3	218,7	42,2	- 54,1
2000	60 508	807,4	540,6	266,8	72,0	+ 94,5
2005	62 731	806,8	538,1	268,7	92,2	+ 94,5
2010	64 613	832,8	551,2	281,6	38,9	+ 0,0
2011	64 933	823,4	545,1	278,3	29,5	+ 0,0
2012	65 241	821,0	569,9	251,2	72,3	+ 0,0
2013	65 565	811,5	569,2	242,3	100,1	+ 0,0
2014 hors Mayotte	65 907	811,4	558,7	252,7	67,0 <sub>p</sub>	+ 0,0
2014 y compris Mayotte	66 127	818,6	559,3	259,3	67,0 <sub>p</sub>	+ 0,0
2015	66 454 <sub>p</sub>	798,9	593,7	205,3	67,0 <sub>p</sub>	+ 0,0
2016	66 726 <sub>p</sub>	785,0 <sub>p</sub>	587,0 <sub>p</sub>	198,0 <sub>p</sub>	67,0 <sub>p</sub>	+ 0,0
2017	66 991 <sub>p</sub>	...	...	...	...	...

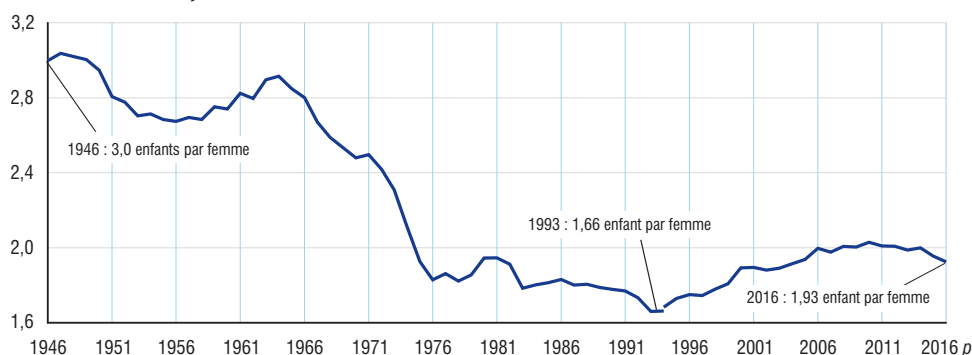
1. Composante fictive de la variation de population qui permet d'assurer la cohérence entre résultats du recensement, solde naturel et solde migratoire.

<sub>p</sub> : résultats provisoires arrêtés à mi-avril 2017.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

## 2. Indicateur conjoncturel de fécondité



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1994, France hors Mayotte à partir de 1994, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population (résultats provisoires arrêtés à mi-avril 2017).

## 3. Espérance de vie à la naissance et à 60 ans

en années

	À la naissance		À 60 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1995	81,9	73,8	24,9	19,7
2000	82,8	75,2	25,6	20,4
2005	83,8	76,7	26,4	21,4
2006	84,2	77,1	26,7	21,8
2007	84,4	77,4	26,9	21,9
2008	84,3	77,6	26,8	22,0
2009	84,4	77,7	27,0	22,2
2010	84,6	78,0	27,1	22,4
2011	85,0	78,4	27,4	22,7
2012	84,8	78,5	27,2	22,6
2013	85,0	78,7	27,4	22,8
2014 <sub>p</sub>	85,4	79,2	27,7	23,1
2015 <sub>p</sub>	85,1	79,0	27,4	23,0
2016 <sub>p</sub>	85,4	79,3	27,6	23,2

<sub>p</sub> : résultats provisoires arrêtés à mi-avril 2017.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Lecture : en 2016, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est de 23,2 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge, au-delà de 60 ans, observées en 2016.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

## 4. Évolution de la population par tranche d'âges

en %

	Répartition par âge			
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans ou plus
1995	26,4	53,7	5,0	14,9
2000	25,8	53,8	4,6	15,8
2005	25,3	54,0	4,4	16,3
2010	24,8	52,6	6,0	16,6
2011	24,7	52,3	6,3	16,7
2012	24,6	52,0	6,3	17,1
2013	24,5	51,6	6,3	17,6
2014 hors Mayotte	24,5	51,3	6,2	18,0
2014 y compris Mayotte	24,6	51,2	6,2	18,0
2015 <sub>p</sub>	24,6	50,8	6,1	18,4
2016 <sub>p</sub>	24,6	50,5	6,1	18,8
2017 <sub>p</sub>	24,5	50,2	6,1	19,2

<sub>p</sub> : résultats provisoires arrêtés à mi-avril 2017.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population.

## 2.2 Ménages et familles

En 2014, en France, 64,4 millions de personnes habitent dans 28,8 millions de résidences principales, constituant autant de **ménages**. La taille des ménages diminue depuis les années 1970 (2,2 personnes en moyenne en 2014 contre 3,1 en 1968), en lien notamment avec le vieillissement de la population et la plus grande fragilité des unions.

De 1990 à 1999, la part des personnes vivant en **couple** a nettement baissé avant 65 ans. Cette baisse se poursuit après 1999, en particulier entre 40 et 60 ans, de façon comparable à chaque âge pour les deux sexes. Les seniors, quant à eux, vivent plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant du fait de l'allongement de l'espérance de vie.

La baisse du nombre de mariages se poursuit : 236 000 ont été célébrés en 2015 dont 7 800 entre personnes de même sexe, contre 241 000 en 2014. Le nombre de Pactes civils de solidarité (Pacs) a atteint un pic en 2010 (206 000 conclus), puis a baissé fortement en 2011 (152 000), année où la fiscalité a changé. Il est remonté à 189 000 en 2015, dont 7 000 entre personnes de même sexe.

En 2014, 35 % des ménages sont constitués d'une seule personne ; ils regroupent 16 % de la population, contre 13 % en 1999. Avant 50 ans, les personnes habitant seules dans leur logement sont surtout des hommes, après 75 ans les femmes sont largement majoritaires (huit sur dix), celles-ci survivant souvent à leur conjoint. La part des ménages constitués d'un couple sans **enfant** au domicile a également augmenté (26 % en 2014 contre 25 % en 1999), ce qui s'explique en grande partie par le vieillissement de la population.

### Définitions

Un **ménage**, au sens du recensement, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. 1,5 million de personnes vivent « hors ménage » : marinières, sans-abri et personnes en habitation mobile ou en communauté (maisons de retraite, résidences universitaires, etc.). Un enfant en résidence alternée est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le premier jour de collecte de l'enquête de recensement. Un ménage « complexe » est un ménage où coexistent au moins deux des configurations suivantes : personne seule, couple avec ou sans enfants, famille monoparentale.

Pour étudier la composition des familles, on utilise la définition d'un « **couple** au sein d'un ménage » : deux personnes cohabitant dans la même résidence principale, qu'elles soient ou non mariées ensemble.

Un **enfant** désigne toute personne légalement célibataire n'ayant ni conjoint ni enfant au domicile et qui vit avec au moins un de ses parents.

Une **famille monoparentale** comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants.

### Pour en savoir plus

- « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », *Insee Première* n° 1663, août 2017.
- « Vivre dans plusieurs configurations familiales », *Insee Première* n° 1647, mai 2017.
- « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- « Hommes et femmes vivant en couple en 2009, 1999 et aux recensements précédents », *Document de travail* n° F1405, Insee, juin 2014.
- « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1470, octobre 2013.

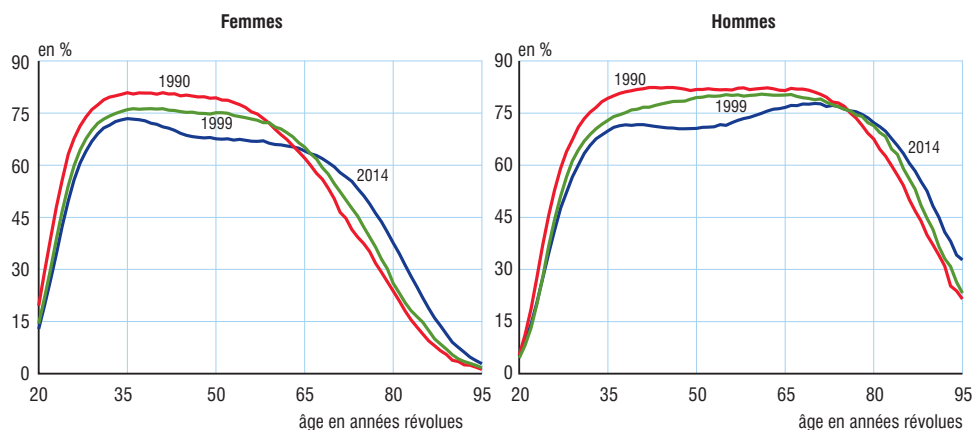
En 2014, 28 % des ménages comptent au moins un enfant mineur vivant avec un ou deux parents (voire un beau-parent). Sur les 8,0 millions de familles avec enfants de moins de 18 ans, 1,8 million sont des **familles monoparentales**, soit 22 %. Cette part a fortement augmenté depuis 1999 où elle atteignait 17 %. Dans 84 % des cas, les enfants résident (ou résident principalement) avec leur mère. Les familles monoparentales comptent en moyenne moins d'enfants au domicile que les couples avec enfants (1,6 mineur contre 1,8). Ainsi, en 2014, 6 familles monoparentales sur 10 ne comptent qu'un enfant mineur, contre 4 sur 10 pour les couples avec enfants. De son côté, la part des familles nombreuses diminue. En 2014, 16 % des familles avec enfants mineurs comprennent au moins trois enfants mineurs au domicile contre 18 % en 1999.

En 2011, en France métropolitaine, 75 % des enfants mineurs vivant en famille résident avec leurs deux parents, 18 % au sein d'une famille monoparentale et 7 % avec un parent et un beau-parent. Les familles recomposées constituent 9 % des familles avec enfants mineurs et regroupent 1,5 million d'enfants mineurs, dont un peu plus d'un tiers (530 000) sont issus de l'union actuelle.

Par ailleurs, 330 000 parents séparés (290 000 pères et 40 000 mères) vivant principalement seuls forment une partie du temps une famille monoparentale, quand leurs enfants les rejoignent. De même, 90 000 couples sans enfant forment une partie du temps une famille recomposée, quand les enfants d'un des conjoints les rejoignent. ■

## Ménages et familles 2.2

### 1. Proportion de femmes et d'hommes vivant en couple selon l'âge



Champ : France hors Mayotte, population totale.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart), 1999 et 2014 (exploitations complémentaires).

### 2. Ménages et population des ménages

	en %							
	Nombre de ménages				Nombre de personnes			
	1990	1999	2014		1990	1999	2014	
		en milliers	en %			en milliers	en %	
<b>Ménage composé uniquement</b>								
d'un homme seul	10,1	12,4	4 296	14,9	3,9	5,1	4 296	6,7
d'une femme seule	16,9	18,4	5 764	20,0	6,5	7,6	5 764	8,9
d'un couple sans enfant	23,4	24,5	7 362	25,6	18,1	20,3	14 723	22,9
d'un couple avec enfants <sup>1</sup>	36,4	31,6	7 427	25,8	55,4	50,8	28 590	44,4
dont avec enfants de moins de 18 ans	29,1	25,0	6 055	21,0	45,8	41,8	24 086	37,4
d'une famille monoparentale	6,8	7,6	2 508	8,7	6,7	8,0	6 436	10,0
dont avec enfants de moins de 18 ans	3,7	4,5	1 613	5,6	4,1	5,2	4 474	6,9
<b>Ménage complexe</b>	6,4	5,5	1 410	4,9	9,4	8,1	4 611	7,2
dont avec enfants de moins de 18 ans	2,0	1,7	349	1,2	4,2	3,7	1 714	2,7
<b>Ensemble (en milliers)</b>	<b>21 942</b>	<b>24 332</b>	<b>28 766</b>	<b>100,0</b>	<b>56 809</b>	<b>58 836</b>	<b>64 420</b>	<b>100,0</b>

1. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées : un enfant au moins est né d'une union précédente de l'un des conjoints.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Note : les « enfants » sont pris en compte sans limite d'âge, les « enfants de moins de 18 ans » le sont en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart), 1999 et 2014 (exploitations complémentaires).

### 3. Familles avec enfants de moins de 18 ans

	en milliers					
	Nombre de familles			Nombre d'enfants mineurs		
	1990	1999	2014	1990	1999	2014
Couple avec enfants	6 700	6 339	6 239	12 591	11 664	11 344
Famille monoparentale	953	1 289	1 807	1 494	2 022	2 854
<b>Ensemble</b>	<b>7 653</b>	<b>7 628</b>	<b>8 046</b>	<b>14 085</b>	<b>13 686</b>	<b>14 198</b>
Part des familles monoparentales (en %)	12,4	16,9	22,5	10,6	14,8	20,1
Part des familles mère-enfants au sein des familles monoparentales (en %)	88,5	87,7	84,1	89,2	88,3	85,1

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).

Note : certaines « familles » partagent le logement avec d'autres personnes, voire une autre famille (et font donc partie d'un ménage « complexe ») ; les chiffres présentés ici par type de famille diffèrent donc de ceux de la figure 2 par type de ménage.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart), 1999 et 2014 (exploitations complémentaires).

## 2.3 Immigrés et descendants d'immigrés

En 2014, 6,0 millions d'**immigrés** vivent en France, soit 9,1 % de la population totale. L'immigration en France est un phénomène ancien : au début du XX<sup>e</sup> siècle, 1,1 million d'immigrés résidaient en France métropolitaine ; ils étaient 2,3 millions en 1954 et 4,2 millions en 1990. Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés augmente à nouveau depuis 1999. En 2014, quatre immigrés sur dix présents en France sont devenus français.

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. Depuis, la part des femmes est croissante, qu'il s'agisse de regroupement familial ou non. À partir du milieu des années 1980, les femmes migrent de plus en plus souvent pour des raisons autres que familiales, par exemple pour trouver un emploi en adéquation avec leur diplôme ou pour suivre des études. En 2014, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968. Elles sont majoritaires parmi les immigrés nés en Europe (à l'exception du Portugal) et, depuis peu, parmi ceux nés en Afrique hors Maghreb. Parmi les immigrés du Maghreb et de Turquie, les femmes sont minoritaires, même si leur part augmente depuis 1990.

Depuis 1975, les origines géographiques des immigrés présents en France se diversifient. La part des immigrés originaires d'Europe se réduit et atteint 36 % en 2014 (66 % en 1975). Cette baisse s'explique notamment par la diminution du nombre d'immigrés venus d'Espagne et d'Italie en raison des décès ou des retours au pays. Depuis 1999, les origines des immigrés européens sont de plus en plus variées, avec une part croissante d'immigrés nés en Europe de l'Est ou au Royaume-Uni.

En 2014, 44 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,6 millions de personnes. Les personnes nées au Maghreb représentent 30 % de l'ensemble des immigrés, une proportion stable depuis les années 1980. L'immigration d'Afrique subsaharienne est plus récente et concerne surtout des pays autrefois sous administration française.

Enfin, 15 % des immigrés sont originaires d'Asie. La migration en provenance des pays d'Asie autres que le Cambodge, le Laos et le Vietnam s'est accrue sur la période récente.

Nés en France, les **descendants d'immigrés** n'ont pas connu eux-mêmes la migration. En 2014, 7,0 millions de descendants d'immigrés vivent en France, soit 11 % de la population totale. La moitié des descendants d'immigrés sont nés en France de deux parents immigrés. Dans plus de 9 cas sur 10, les deux parents immigrés ont le même pays d'origine. En 2014, 54 % des descendants d'immigrés ont moins de trente ans.

L'origine des descendants d'immigrés, ainsi que leur âge, est logiquement liée à l'ancienneté des différentes vagues de migration en France. 47 % des descendants d'immigrés ont une origine européenne. Les descendants d'un parent venu d'Espagne ou d'Italie représentent 21 % de l'ensemble des descendants et sont nettement plus âgés compte tenu de l'ancienneté de l'immigration en provenance de ces deux pays. 29 % des descendants d'immigrés ont au moins un parent originaire du Maghreb ; parmi ceux-ci, sept sur dix ont moins de trente ans. Entre 2009 et 2014, le nombre de descendants d'immigrés originaires d'Asie a progressé de 4,3 % en rythme annuel pour atteindre, en 2014, 9 % de l'ensemble des descendants. Les flux d'immigration plus récents en provenance d'Asie expliquent que 84 % de leurs descendants soient âgés de moins de trente ans. ■

### Définitions

**Immigrés** : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

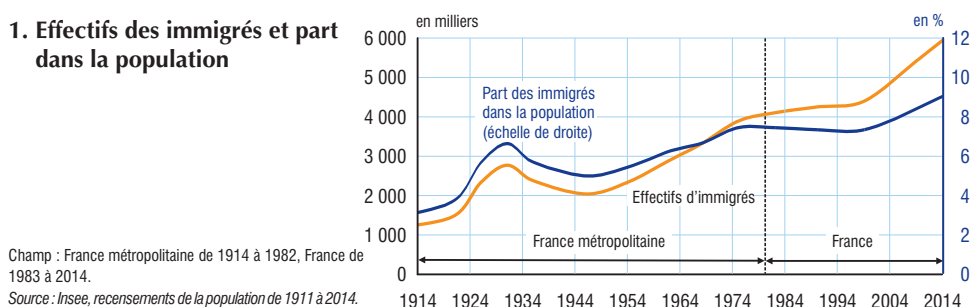
**Descendant d'immigré(s)** : un descendant d'immigré(s) est une personne née et résidant en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées (notamment celles qui ont migré avec leurs parents).

### Pour en savoir plus

- « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première* n° 1634, février 2017.
- « Pour comprendre... La mesure des populations étrangère et immigrée », *L'Insee en bref*, avril 2016.
- « Les femmes immigrées installées en France depuis moins de dix ans », *Infos migrations* n° 77, DSED, juin 2015.
- « Les immigrés récemment arrivés en France », *Insee Première* n° 1524, novembre 2014.
- Immigrés et descendants d'immigrés en France, coll. « Insee Références », édition 2012.

## Immigrés et descendants d'immigrés 2.3

### 1. Effectifs des immigrés et part dans la population



### 2. Origine géographique des immigrés présents en France en 2014 et évolution entre 2009 et 2014

	2014				Évolution entre 2009 et 2014		
	Effectifs (en milliers)	Répartition des immigrés (en %)	Part des moins de 30 ans (en %)	Part des 60 ans ou plus (en %)	Effectifs (moyenne annuelle en %)	Part des moins de 30 ans (en points)	Part des 60 ans ou plus (en points)
<b>Europe</b>	<b>2 157</b>	<b>36,1</b>	<b>18,0</b>	<b>36,0</b>	<b>1,0</b>	<b>3,6</b>	<b>-2,1</b>
Espagne	247	4,1	11,7	53,1	-0,4	6,5	-3,4
Italie	287	4,8	9,9	63,2	-1,6	5,3	-3,5
Portugal	615	10,3	12,4	31,2	1,0	2,6	3,2
Autres pays de l'UE	731	12,3	21,6	30,6	1,5	1,3	-2,0
Autres pays d'Europe	277	4,6	34,9	17,7	4,3	2,3	-2,7
<b>Afrique</b>	<b>2 612</b>	<b>43,8</b>	<b>20,4</b>	<b>20,3</b>	<b>2,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>1,3</b>
Algérie	774	13,0	16,0	27,7	1,4	0,0	-0,3
Maroc	723	12,1	17,0	22,8	1,7	-2,8	4,2
Tunisie	266	4,5	17,2	26,8	2,4	1,4	1,1
Autres pays d'Afrique	849	14,2	28,2	9,4	4,1	-0,7	1,5
<b>Asie</b>	<b>863</b>	<b>14,5</b>	<b>23,8</b>	<b>14,8</b>	<b>2,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>2,3</b>
Turquie	250	4,2	19,5	14,2	0,6	-5,1	2,8
Cambodge, Laos, Vietnam	160	2,7	12,2	27,0	-0,3	-1,3	5,8
Chine	101	1,7	41,1	6,3	3,6	-0,1	1,6
Autres pays d'Asie	352	5,9	27,0	12,1	4,4	-3,5	1,0
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>335</b>	<b>5,6</b>	<b>32,8</b>	<b>11,7</b>	<b>2,8</b>	<b>-2,1</b>	<b>1,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>5 967</b>	<b>100,0</b>	<b>20,7</b>	<b>24,7</b>	<b>1,9</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,1</b>

Champ : France.

Lecture : entre 2009 et 2014, les effectifs d'immigrés originaires d'Europe ont augmenté de 1 % en moyenne annuelle ; entre 2009 et 2014, la part d'immigrés âgés de moins de 30 ans originaires d'Europe a augmenté de 3,6 points.

Source : Insee, recensements de la population de 2009 et 2014.

### 3. Origine géographique des descendants d'immigrés en 2014 et évolution entre 2009 et 2014

	2014			Évolution des effectifs entre 2009 et 2014 (moyenne annuelle en %)
	Effectifs (en milliers)	Répartition des descendants (en %)	Part des moins de 30 ans (en %)	
<b>Europe</b>	<b>3 299</b>	<b>47,1</b>	<b>29,1</b>	<b>0,3</b>
Espagne	592	8,5	19,7	1,0
Italie	890	12,6	10,6	-0,5
Portugal	713	10,2	57,2	2,5
Autres pays de l'UE	872	12,5	28,1	-1,1
Autres pays d'Europe	232	3,3	41,6	1,5
<b>Afrique</b>	<b>2 802</b>	<b>40,0</b>	<b>74,0</b>	<b>4,2</b>
Algérie	985	14,0	59,8	3,5
Maroc	714	10,2	79,6	3,1
Tunisie	326	4,7	73,9	4,3
Autres pays d'Afrique	777	11,1	86,8	6,0
<b>Asie</b>	<b>635</b>	<b>9,1</b>	<b>84,3</b>	<b>4,3</b>
Turquie	247	3,5	88,2	5,6
Autres pays d'Asie	388	5,5	81,8	3,6
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>262</b>	<b>3,7</b>	<b>86,6</b>	<b>15,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>6 998</b>	<b>100,0</b>	<b>54,0</b>	<b>2,5</b>

Champ : France.

Lecture : entre 2009 et 2014, le nombre de descendants d'immigrés originaires d'Europe a augmenté de 0,3 % en moyenne annuelle.

Note : le pays d'origine est le pays de naissance du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Lorsque les deux parents sont immigrés, on retient l'origine du père.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009 et 2014.



## 2.4 Femmes et hommes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les femmes représentent 51,6 % de la population en France : elles sont deux millions de plus que les hommes. Les garçons sont cependant plus nombreux que les filles à la naissance et le demeurent jusqu'à 24 ans : ils représentent ainsi 51,0 % des moins de 25 ans. Mais à partir de 25 ans, le rapport s'inverse et l'écart se creuse progressivement en faveur des femmes. Les hommes deviennent largement minoritaires aux âges avancés : ils représentent seulement 42,9 % de la population des 65 ans ou plus et 38,4 % des 75 ans ou plus. Début 2017, 15 600 femmes sont centenaires en France, contre seulement 3 000 hommes.

Jeunes femmes et jeunes hommes franchissent à des âges différents les grandes étapes du passage à l'âge adulte. Les femmes accèdent à un premier emploi légèrement plus tardivement que les hommes. L'**âge médian** au premier emploi est ainsi de 19,9 ans pour les femmes de 25 à 35 ans en 2013 (génération 1978-1988) et de 19,6 ans pour les hommes de ces âges. À l'inverse, les jeunes femmes franchissent généralement plus tôt les grandes étapes vers l'autonomie résidentielle et la formation d'une famille. La moitié des femmes âgées de 25 à 35 ans en 2013 ont quitté le foyer parental, au moins une première fois, avant 19,6 ans, contre 20,9 ans pour les hommes de cette génération. La moitié des femmes de cet âge ont connu une première relation amoureuse importante avant 18,4 ans, contre 20,2 ans pour les hommes. Pour cette génération, l'**âge médian** à la **première cohabitation** en couple est de 22,5 ans pour les femmes, contre 24,9 ans pour les hommes. Les différences d'âge entre femmes et hommes sont encore plus marquées à la naissance du premier enfant, avec des âges médians, observés sur la génération 1968-1977, de respectivement 28,2 ans et 31,5 ans. Par rapport aux générations précédentes, la tendance est au report des grandes étapes de la constitution

d'une famille. Mais ces décalages au fil des générations ayant touché les femmes et les hommes de la même manière, les écarts d'âge médian se sont maintenus. Une minorité de personnes ne vivent toutefois pas toutes ces étapes de la vie familiale : 8 % des femmes et 14 % des hommes nés entre 1958 et 1967 n'ont encore jamais cohabité en couple à 40 ans ; 16 % des femmes et 24 % des hommes n'ont pas eu d'enfant à 40 ans.

Ces différences de parcours familiaux entre femmes et hommes se prolongent en partie à l'âge adulte. Certes, parmi les personnes de 25 à 64 ans, autant de femmes que d'hommes (sept sur dix en 2014) vivent en couple. Cependant, avant 40 ans les femmes sont plus souvent en couple que les hommes puis la situation s'inverse après 40 ans. Par ailleurs, les femmes de 25 à 64 ans sont plus souvent à la tête d'une famille monoparentale que leurs homologues masculins : en 2014, cette configuration familiale concerne 11 % d'entre elles contre seulement 3 % des hommes. Les femmes sont également moins souvent seules dans leur logement (14 % contre 18 %).

Ces différences de comportements familiaux se retrouvent dans la formation d'une nouvelle union après une séparation. En effet, les femmes se remettent en moyenne en couple plus lentement que les hommes après une rupture, surtout quand elles ont des enfants. Lorsque la séparation intervient entre 25 et 34 ans, les comportements des femmes et des hommes sans enfant sont très similaires. Mais reformer un couple prend plus de temps pour les parents, en particulier pour les mères : trois ans après, 29 % d'entre elles ont reformé un couple contre 43 % des pères. En cas de séparation entre 35 et 49 ans, ces écarts selon le sexe s'observent indépendamment du fait d'avoir eu un enfant d'une union précédente : 52 % des hommes sans enfant sont à nouveau en couple au bout de six ans (50 % pour les pères), contre 36 % des femmes (30 % pour les mères). ■

### Définitions

L'**âge médian** est l'âge auquel 50 % de la population considérée a déjà vécu une étape. Donc 50 % vivront cette étape après l'âge médian ou ne la vivront jamais.

La **première cohabitation** en couple désigne la première vie en couple dans un même logement.

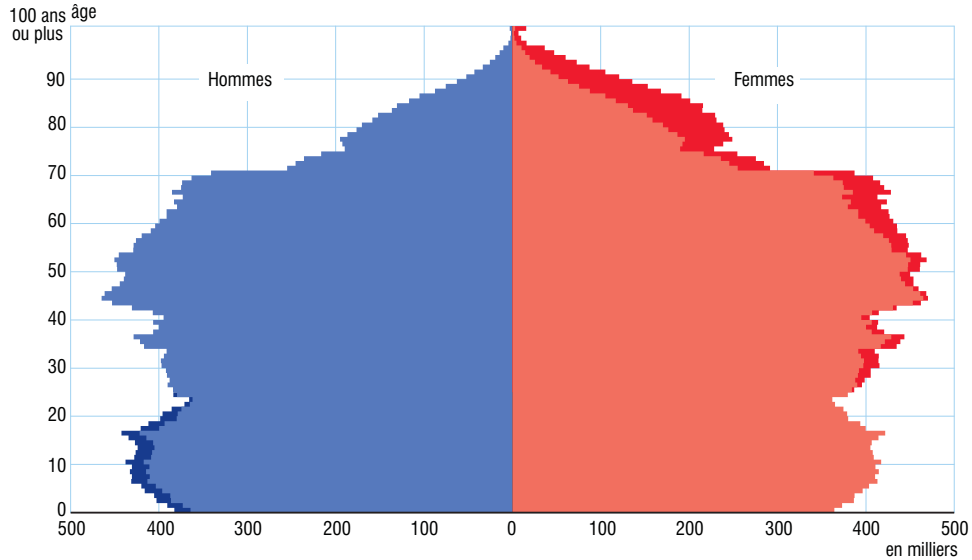
Le **couple** est formé de deux personnes qui cohabitent dans la même résidence principale, mariées ou non.

### Pour en savoir plus

- *Femmes et hommes, l'égalité en question*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- *Couples et familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.

## Femmes et hommes 2.4

### 1. Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2017



Champ : France.

Note : les parties en bleu foncé et en rouge foncé correspondent aux excédents hommes-femmes et femmes-hommes respectivement.

Source : Insee, estimations de population (résultats arrêtés début 2017).

### 2. Âge médian aux différentes étapes de la vie adulte

en années

	Génération 1948-1957		Génération 1958-1967		Génération 1968-1977		Génération 1978-1988	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Fin des études	16,5	16,8	17,8	17,5	19,3	19,2	19,8	19,7
Premier travail	17,3	16,8	18,6	17,7	20,0	19,3	19,9	19,6
Première relation amoureuse importante	19,0	21,0	18,9	21,2	18,8	20,8	18,4	20,2
Premier départ du foyer parental	19,5	21,0	19,5	20,8	20,1	21,5	19,6	20,9
Première cohabitation	21,4	23,5	21,9	24,5	22,7	25,4	22,5	24,9
Premier enfant <sup>1</sup>	23,8	27,0	26,6	29,8	28,2	31,5	///	///

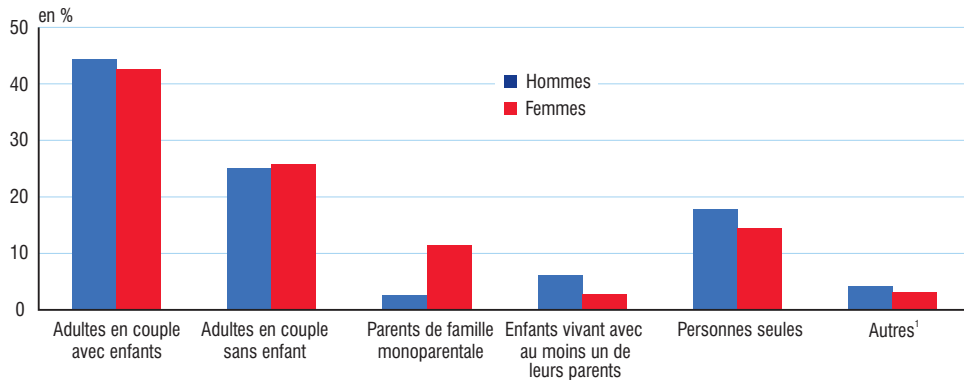
1. L'âge médian n'est pas renseigné pour la génération 1978-1988 car plus de la moitié des personnes n'ont pas encore d'enfant au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 65 ans en 2013.

Lecture : 50 % des hommes nés entre 1968 et 1977 ont eu leur premier enfant avant 31,5 ans.

Source : Ined-Insee, Epic, 2013-2014.

### 3. Mode de cohabitation selon le sexe entre 25 et 64 ans en 2014



1. Autres modes de cohabitation au sein des ménages : colocataires, grands-parents et petits-enfants, frères et sœurs, etc.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 25 à 64 ans, population des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2014 (exploitation complémentaire).

## 2.5 Enfants - Population scolaire des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

À la rentrée 2016, en France, la **population scolarisée** dans les premier et second degrés s'élève à 12,9 millions, soit une hausse de 142 000 par rapport à la rentrée 2000. Cette hausse est portée par le premier degré, tandis que le second degré est en baisse dans son ensemble. Si les effectifs des formations générales et technologiques en lycée sont orientés à la hausse, ils diminuent pour toutes les autres filières du second degré. Dans les formations professionnelles en lycée, la baisse des effectifs s'explique par la **réforme de la voie professionnelle** engagée en 2008, qui a réduit la durée de formation pour obtenir le baccalauréat.

À la fin du collège, les élèves peuvent poursuivre leurs études dans la voie générale et technologique, dans la voie professionnelle ou encore en apprentissage. Ce palier d'orientation a pour effet de réduire très fortement la mixité sociale au lycée : si en moyenne au collège, 37 % des élèves ont des parents ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs, ils ne sont plus que 26 % en voie générale et technologique, alors qu'ils représentent plus de la moitié des effectifs dans la voie professionnelle. En CAP, plus de 60 % des élèves ont des parents ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs.

Les filles s'orientent plus fréquemment en lycée général et technologique que les garçons : elles représentent 54 % des effectifs de la voie générale contre 42 % en voie professionnelle.

Le **taux de scolarisation** global des 2 à 17 ans à la rentrée 2015 est de 92,9 % et varie peu par rapport à la rentrée précédente (+ 0,1 point). Même si la scolarité est obligatoire en France à

partir de 6 ans, la plupart des enfants sont déjà scolarisés bien avant, pour certains dès 2 ans. En 2015, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans atteint 11,6 %. Ce taux, qui s'élevait à 34,6 % en 1999, a été divisé par trois entre 1999 et 2012. À la rentrée 2013, il augmente pour la première fois depuis dix ans, en raison d'un changement de politique éducative plus favorable à la scolarisation à cet âge, notamment dans les zones les plus défavorisées. Il se stabilise ensuite à la rentrée 2014. À partir de 3 ans, pratiquement tous les enfants sont scolarisés.

À 11 ans, **âge** théorique d'entrée en sixième, 11,7 % des enfants sont encore scolarisés dans le premier degré. Cette proportion baisse depuis plusieurs années en raison des politiques éducatives visant à limiter les redoublements dès le primaire.

À 14 ans, les filles sont plus fréquemment en troisième que les garçons (79,3 % contre 72,6 %). À cet âge, 16,5 % des garçons sont encore en quatrième, soit quatre points de plus que les filles (12,4 %). Par ailleurs, les garçons suivent un peu plus fréquemment un enseignement adapté.

À 17 ans, le type d'enseignement suivi diffère selon le sexe du fait de l'orientation prise en fin de collège. L'enseignement général ou technologique, soit en première soit en terminale, prédomine pour les deux sexes : il accueille 59,5 % des filles et 47,1 % des garçons âgés de 17 ans. Cependant, les garçons sont beaucoup plus souvent que les filles dans une filière professionnelle (39,2 % contre 28,8 %), qu'elle soit suivie par la voie scolaire ou par celle de l'apprentissage. Enfin, les garçons sont un peu plus fréquemment non scolarisés que les filles (respectivement 9,0 % et 7,2 %). ■

### Définitions

**Population scolarisée** : elle comprend les élèves et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale (MEN) et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture et de la santé). La **réforme de la voie professionnelle**, entamée en 2008 et achevée en 2012, avait pour objectif de conduire davantage de jeunes à une qualification de niveau baccalauréat. Cela s'est traduit par la mise en place du baccalauréat en trois ans, directement après la classe de troisième, en remplacement du cursus en quatre ans « BEP puis baccalauréat professionnel en deux ans ».

Le **taux de scolarisation**, pour une population d'une tranche d'âge donnée, correspond au rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante. L'**âge** est celui atteint au 1<sup>er</sup> janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

### Pour en savoir plus

- *L'état de l'École* n° 27, Depp, édition 2017.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017, en ligne sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- Voir *fiches* 2.6, 5.5 et 6.2.

# Enfants - Population scolaire des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés 2.5

## 1. Population scolaire des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés par niveau

	Rentrée 2000		Rentrée 2016		
	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en milliers)	Part de filles (en %)	Part des élèves ayant des parents cadres <sup>1</sup> ou enseignants (en %)	Part des élèves ayant des parents ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs <sup>2</sup> (en %)
<b>Premier degré</b>	<b>6 552</b>	<b>6 806</b>	<b>48,9</b>	...	...
<b>Second degré – Éducation nationale</b>	<b>5 614</b>	<b>5 579</b>	<b>49,5</b>	<b>24,2</b>	<b>35,6</b>
Formations en collège, y c. Segpa <sup>3</sup>	3 408	3 315	48,9	23,2	36,8
Formations générales et technologiques en lycée (LEGT)	1 502	1 599	53,7	32,3	26,0
Formations professionnelles en lycée (LP)	705	665	42,5	8,4	53,1
dont : Bac professionnel (y c. BMA <sup>4</sup> )	175	538	42,5	9,0	51,1
CAP	77	115	40,7	5,2	63,5
BEP	445				
<b>Enseignement scolaire relevant d'autres ministères<sup>5</sup></b>	<b>233</b>	<b>215</b>	<b>45,3</b>	...	...
<b>Apprentissage dans le secondaire<sup>6</sup></b>	<b>325</b>	<b>265p</b>	<b>29,2<sup>7</sup></b>	...	...
<b>Ensemble</b>	<b>12 724</b>	<b>12 866</b>	<b>48,7</b>	...	...

1. Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés.

2. Inactifs hors retraités et retraités ouvriers ou employés.

3. En 2000, 5 300 élèves de sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) préparaient un CAP, ces formations ont été fermées à la rentrée 2010.

4. Brevet des métiers d'art.

5. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements médico-sociaux et hospitaliers).

6. Y compris pré-apprentis en CFA.

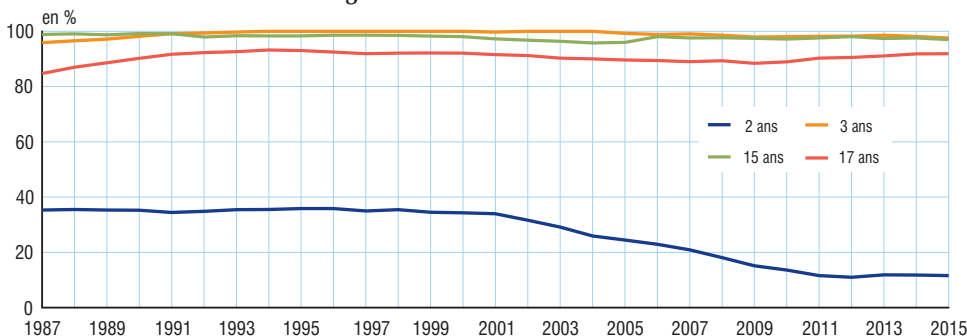
7. Données 2015.

Champ : France y compris Mayotte à partir de 2011.

Lecture : 8,4 % des élèves des formations professionnelles en lycée ont des parents cadres ou enseignants et 53,1 % ont des parents ouvriers, retraités ouvriers ou employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs.

Source : Depp.

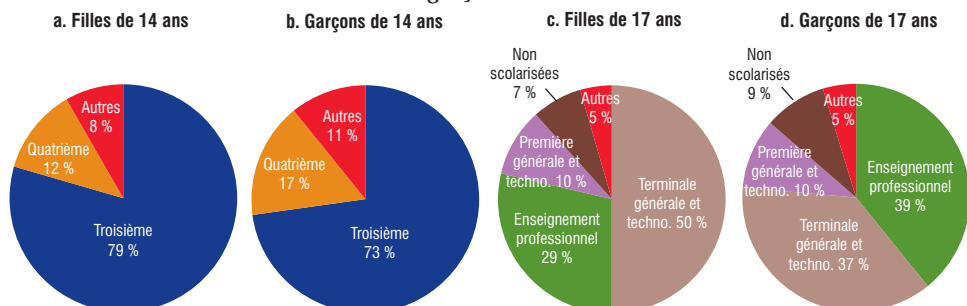
## 2. Taux de scolarisation selon l'âge



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte depuis 1999.

Sources : MEN-MESRI-Depp et MESRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

## 3. Taux de scolarisation des filles et des garçons de 14 et 17 ans en 2015-2016



Champ : France hors Mayotte, enseignement public et privé.

Sources : MEN-MESRI-Depp et MESRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

## 2.6 Jeunes de 18 à 29 ans

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 9,3 millions de personnes résidant en France ont entre 18 et 29 ans, soit 13,9 % de la population. La part de ces jeunes adultes encore en études varie avec l'âge. À la rentrée 2015, le **taux de scolarisation** à 18 ans dépasse 78 %, toutes formations confondues. Il avait atteint un pic en 1995 (84,8 %) du fait d'une forte progression de la poursuite d'études dans le second cycle général et technologique jusqu'au baccalauréat. Il a régulièrement diminué au cours des dix années suivantes pour ensuite varier entre 76 % et 78 %. Du fait d'une politique volontariste de baisse des redoublements dans l'enseignement secondaire, les jeunes arrivent plus souvent « à l'heure », c'est-à-dire l'année de leurs 18 ans, au baccalauréat et une partie d'entre eux ne poursuivent pas leurs études dans l'enseignement supérieur.

Après 18 ans, le taux de scolarisation toutes formations confondues baisse sensiblement avec l'âge. À 21 ans, il atteint ainsi 43,6 % à la rentrée 2015. Il a fortement augmenté entre 1986 et 1995, en lien avec le développement de l'accès à l'**enseignement supérieur** y compris **apprentissage** mais s'est globalement stabilisé depuis cette date. Il augmente néanmoins de 1,1 point entre 2013 et 2015. À 25 ans, 11,3 % des jeunes poursuivent toujours leurs études dans l'enseignement supérieur. À 29 ans, c'est le cas encore de 2,9 % (dont plus d'un sur quatre sont en master, un sur cinq en doctorat, un sur six en études de médecine et un sur huit en licence). Au total, en 2016, entre 18 et 24 ans, 50,6 % des jeunes femmes et 46,0 % des jeunes hommes sont en études initiales (cumulées ou non avec un emploi), et encore 5,7 % (femmes et hommes) entre 25 et 29 ans. Une partie des jeunes cumule à la fois emploi et études : en 2016, 9,6 % des 18 à 24 ans et 3,0 % des 25 à 29 ans, hommes comme femmes, sont dans ce cas. La part des jeunes occupant un emploi (hors

cumul avec les études) augmente avec l'âge : elle atteint 13,1 % pour les 18-20 ans, 43,3 % pour les 21-24 ans et 71,7 % pour les 25-29 ans. Hors cumul avec les études, entre 18 et 24 ans, les hommes sont plus fréquemment en emploi que les femmes, car celles-ci poursuivent en moyenne plus longtemps leurs études initiales. Entre 25 et 29 ans, la proportion d'hommes en emploi (hors cumul) est de 9 points supérieure à celle des femmes, qui sont pour leur part 17,1 % à être inactives, contre 6,4 % des hommes.

En 2016-2017, près de 2 610 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France. La croissance du nombre d'étudiants depuis 2000 (+ 450 000 inscriptions) a essentiellement été portée par l'université (+ 227 000 inscriptions), puis par les écoles de commerce, les formations d'ingénieurs et les écoles paramédicales et sociales. La part des inscriptions à l'université reste néanmoins dominante (62 %). Les filières générales, notamment en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales ou en sciences, mais aussi en santé, représentent la majorité des inscriptions universitaires. En dehors de l'université, les sections de techniciens supérieurs (STS) et formations assimilées regroupent 10 % des effectifs.

Si 55 % des étudiants sont des femmes, leur part dans les différentes filières reste inégale : moins de 30 % des étudiants en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et dans les formations d'ingénieurs, mais plus de 80 % dans les écoles paramédicales et sociales. Les filières se différencient aussi par l'origine sociale des étudiants : si un tiers des étudiants dans les sections de techniciens supérieurs (STS) ont des parents ouvriers ou inactifs, c'est le cas de moins de 10 % des étudiants dans les formations d'ingénieurs (hors universités), les écoles de commerce et les formations artistiques et de journalisme. ■

### Définitions

L'âge est celui atteint au 1<sup>er</sup> janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

**Enseignement supérieur** : les établissements universitaires, les CPGE, les STS et les autres établissements d'enseignement post-baccalauréat.

**Apprentissage** : tous niveaux, y compris pré-apprentis des centres de formation d'apprentis, apprentissage dans le supérieur et apprentissage agricole.

**Taux de scolarisation** : voir *annexe Glossaire*.

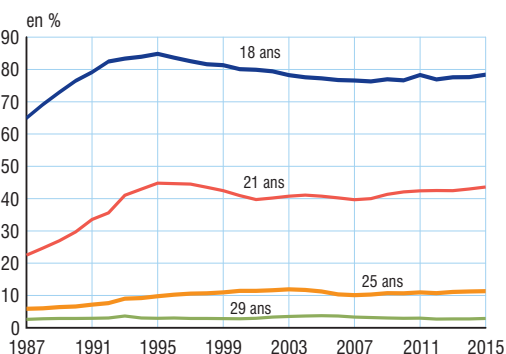
### Pour en savoir plus

- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017.
- *L'état de l'école* n° 27, édition 2017, Depp.
- « Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2015-2016 », *Note Flash* n° 10, MENESR-SIES, août 2016.
- Voir *fiches 2.5, 5.5 et 6.2*.

## Jeunes de 18 à 29 ans 2.6

### 1. Taux de scolarisation de la population de 18 à 29 ans

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte à partir de 1999, enseignement public et privé.  
 Note : les données 2014 et 2015 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement.  
 Sources : MENESR-Depp ; MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.



### 2. Situation vis-à-vis de l'activité au sens du BIT des 18-29 ans par âge et sexe en 2016

	Femmes			Hommes		
	18-20 ans	21-24 ans	25-29 ans	18-20 ans	21-24 ans	25-29 ans
En études initiales	62,9	24,0	2,8	55,2	21,7	2,7
Cumul études-emploi	8,8	10,3	2,9	10,4	8,7	3,0
En emploi	11,7	40,0	67,3	14,5	46,8	76,3
Au chômage au sens du BIT	7,1	11,4	9,9	10,7	14,4	11,6
Inactivité (hors études initiales)	9,5	14,3	17,1	9,2	8,5	6,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 18 à 29 ans.  
 Source : Insee, enquête Emploi.

### 3. Effectifs de l'enseignement supérieur en 2016-2017

	Effectifs (en milliers)		Part des femmes en 2016 (en %)	Part des élèves ayant des parents <sup>1</sup> cadres ou de professions intellectuelles supérieures en 2016 (en %)	Part des élèves ayant des parents <sup>1</sup> ouvriers ou inactifs en 2016 (en %)
	2000-2001	2016-2017			
Universités	1 397	1 624	56,8	34,1	18,9
Préparation au DUT	119	117	39,8	31,1	19,5
Droit, sciences politiques	179	203	65,2	37,1	17,6
Économie, AES	165	199	53,5	29,1	23,6
Arts, lettres, langues, SHS	481	506	69,7	28,1	21,5
STAPS	45	55	29,0	28,4	20,5
Santé	141	226	64,1	48,6	11,3
Sciences	244	288	40,1	35,7	18,4
Formations d'ingénieurs	23	30	28,0	42,3	13,7
Formations d'ingénieurs hors université <sup>2</sup>	73	123	26,6	54,8	7,5
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	63	152	50,3	52,1	5,8
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	52	73	59,8	45,4	6,9
Écoles paramédicales et sociales <sup>3</sup>	93	135	84,6	23,9	19,1
CPGE et prépas intégrées	74	96	41,3	52,6	10,1
STS et assimilés	239	257	49,4	15,9	34,1
Autres écoles et formations <sup>4</sup>	169	149	53,6	43,9	11,6
<b>Ensemble</b>	<b>2 160</b>	<b>2 610</b>	<b>55,1</b>	<b>34,7</b>	<b>18,6</b>

1. Les proportions sont calculées en excluant les étudiants pour lesquels l'origine sociale n'est pas renseignée, soit 14 % d'entre eux en moyenne. Cette proportion est inférieure à 20 % sauf dans les écoles de commerce (35 %), les autres écoles et formations (34 %) et les écoles artistiques (38 %).

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

3. Données 2015 reconduites en 2016 pour les formations paramédicales et sociales.

4. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc. En 2000, les étudiants des IUFM sont aussi comptabilisés dans cette catégorie, tandis que les étudiants des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) en 2016 sont inclus dans les effectifs universitaires.

Champ : France.

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et SCOLARITE ; enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur ; enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

## 2.7 Seniors

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 12,8 millions de personnes résidant en France ont 65 ans ou plus, soit 19 % de la population. Cette proportion a progressé de quatre points en 20 ans, et place la France au niveau de la moyenne de l'Union européenne. 57 % des seniors sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge : elles représentent 53 % des personnes âgées de 65 ans, mais près des deux tiers à 85 ans et plus des trois quarts à 95 ans.

La vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors (96 % des hommes et 93 % des femmes en 2014), y compris aux âges les plus avancés. Toutefois, des changements en matière de cohabitation accompagnent l'avancée en âge, avec des différences importantes entre hommes et femmes. Les femmes, davantage touchées par le veuvage, sont de plus en plus nombreuses à vivre seules à leur domicile : 28 % à 65 ans, 39 % à 75 ans et 55 % à 85 ans. Aux mêmes âges, cette part ne varie que de 17 % à 24 % pour les hommes, leur mode de cohabitation majoritaire restant la vie en couple (77 % à 65 ans, 76 % à 75 ans et 63 % à 85 ans). Les hommes sont aussi deux fois moins souvent que les femmes amenés à vivre en ménage avec d'autres personnes que leur conjoint(e). L'hébergement en institution, plus fréquent pour les femmes, concerne une minorité de seniors à tous les âges (sauf au-delà de 97 ans pour les femmes). Il progresse avec l'âge à partir de 80 ans : à 95 ans, 27 % des hommes et 42 % des femmes vivent en institution contre respectivement 4 % et 5 % à 80 ans. L'âge à l'entrée en institution était en moyenne de 85 ans et 2 mois en 2015.

L'avancée en âge augmente le risque de perte d'autonomie des personnes. Elle

découle naturellement d'une dégradation de leur état de santé, mais dépend également de leur environnement – aménagement du logement par exemple – pour faire face aux limitations fonctionnelles et aux restrictions d'activité qu'elles subissent. Le niveau d'autonomie peut être mesuré à l'aide de différents indicateurs, dont le **groupe iso-ressources** (GIR), qui détermine le droit à l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA) et permet de définir les **personnes âgées dépendantes**.

Sous l'effet du vieillissement de la population, la proportion de personnes dépendantes tend à augmenter dans le temps, mais les seniors sont dans l'ensemble autonomes jusqu'à un âge avancé. La part des bénéficiaires de l'APA augmente fortement à partir de 75 ans : d'environ 3 % entre 70 et 74 ans, elle passe à 6 % pour les 75 à 79 ans, 13 % pour les 80 à 84 ans et plus d'un tiers à partir de 85 ans. Aux âges avancés, les femmes sont beaucoup plus fréquemment dans des situations de dépendance reconnues que les hommes, puisque 11 % d'entre elles perçoivent l'APA entre 75 et 84 ans et 41 % après 85 ans, contre respectivement 7 % et 26 % de leurs homologues masculins.

À tous les âges, les personnes hébergées en institution sont plus souvent bénéficiaires de l'APA que celles vivant à domicile. Il n'y a que pour les femmes de 85 ans ou plus que la part des bénéficiaires de l'APA est légèrement supérieure à domicile. De plus, six résidents en établissements sur dix sont fortement dépendants (GIR 1 et 2). *A contrario*, la dépendance forte concerne moins d'une personne dépendante sur cinq vivant à domicile. ■

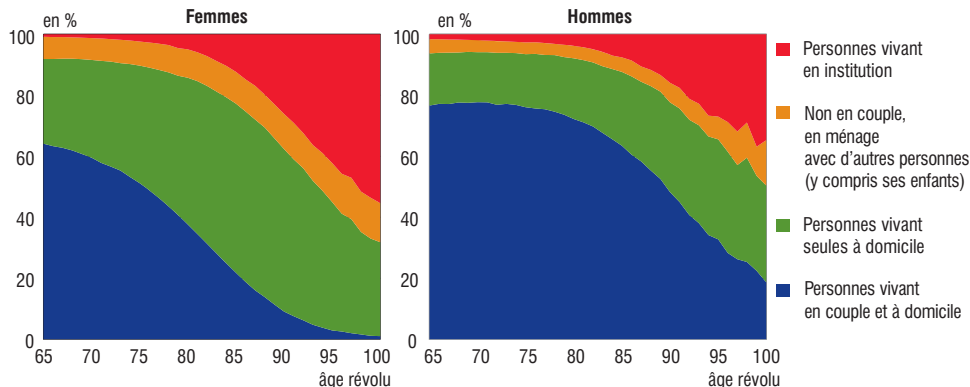
### Définitions

Le **groupe iso-ressources** (GIR) est un indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome) et résultant de l'évaluation par un professionnel (médecin, infirmier ou travailleur social). Est considérée comme **personne âgée dépendante** toute personne de 60 ans ou plus classée dans les GIR 1 à 4, ainsi reconnue comme ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'autonomie). À ce titre, elle se voit accorder le droit à l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA) qui couvre une partie du coût d'une aide humaine pour les activités de la vie courante.

### Pour en savoir plus

- « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 », *Études et Résultats* n° 1015, Drees, juillet 2017.
- *L'aide et l'action sociales en France*, coll. « Panoramas de la Drees – Social », édition 2017.
- « Aide sociale à l'hébergement et allocation personnalisée d'autonomie en 2011 : profil des bénéficiaires en établissement », *Études et Résultats* n° 909, Drees, mars 2015.
- « Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et leurs ressources en 2011 », *Études et Résultats* n° 876, Drees, février 2014.

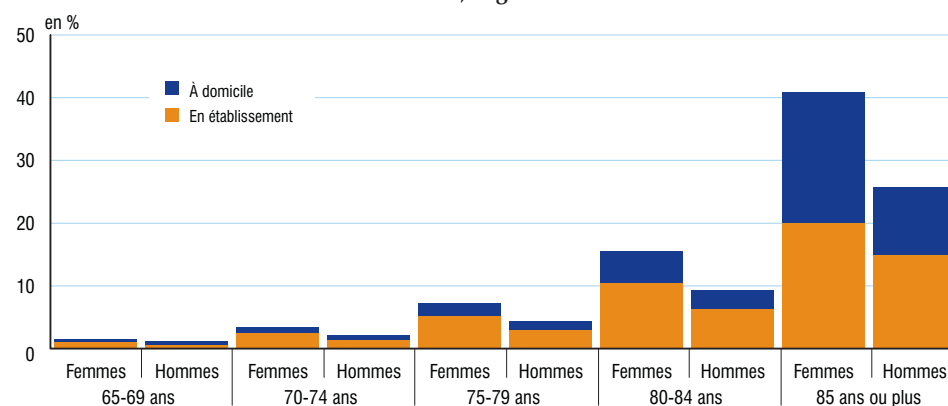
## 1. Mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2014



Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2014 (exploitation complémentaire).

## 2. Part des bénéficiaires de l'APA selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence au 31 décembre 2015



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Lecture : au 31 décembre 2015, 20,1 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA et vivent en établissement et 20,9 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA et vivent à leur domicile. Au total, 41,0 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA.

Sources : Drees, enquête Aide sociale 2015 ; Insee, estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (arrêtées fin 2016).

## 3. Répartition par GIR des bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissement au 31 décembre 2015

	en %				
	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Ensemble
<b>En établissement</b>					
65-69 ans	12,4	39,4	17,4	30,8	100,0
70-74 ans	14,9	41,6	16,9	26,7	100,0
75-79 ans	17,1	40,8	16,7	25,4	100,0
80-84 ans	17,6	39,8	17,6	24,9	100,0
85 ans ou plus	18,5	42,7	18,7	20,1	100,0
<b>À domicile</b>					
65-69 ans	1,5	12,3	22,4	63,8	100,0
70-74 ans	1,8	14,8	21,6	61,9	100,0
75-79 ans	2,3	18,1	21,9	57,8	100,0
80-84 ans	2,4	18,1	22,5	57,1	100,0
85 ans ou plus	2,4	16,7	22,6	58,4	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Drees, enquête Aide sociale 2015.